

## Grille de cheminement

1 <b>FPE1040</b> Éducation à la petite enfance et services de garde au Québec	2 <b>DDD1000</b> Observations et interventions éducatives en milieu de garde (FPE1200)	3 <b>KIN2350</b> L'hygiène et la santé du jeune enfant	4 <b>ASS1402*</b> Service de garde, famille et société	5 <b>COM1153*</b> Communication interpersonnelle en milieu de garde
6 <b>FPE1200</b> Développement intégral de l'enfant de 0 à 5 ans	7 <b>DDD1080</b> Planification d'activités en service de garde	8 <b>ASS1351*</b> Besoins éducatifs spéciaux durant la petite enfance	9 <b>DDD2681</b> Programme éducatif et approche éducative en milieu de garde (FPE1200)	10 <b>DDM3501</b> Stage en milieu de garde (0-5 ans)

**Note :** Les cours entre parenthèses sont des préalables.

Pour une description complète des cours à suivre, indiquez 4634 à l'onglet de recherche sur la page [etudier.uqam.ca](http://etudier.uqam.ca)

### Remarques particulières :

- Le cours [FPE1040](#) doit être suivi durant le premier trimestre.
- Le cours [FPE1040](#) doit avoir été réussi avant de s'inscrire aux cours [ASS1402](#), [DDD1000](#) et [DDD2681](#).
- Pour s'inscrire au stage [DDM3501](#), l'étudiant doit avoir complété avec succès tous les cours du programme ou avoir complété 24 crédits\* et obtenir l'autorisation de la direction de programme. Le stage doit être réalisé dans un milieu de garde reconnu par le ministère réglementant les services de garde du Québec.
- L'étudiant doit satisfaire à la condition de maîtrise du français avant d'avoir atteint la moitié des crédits du programme.
- Le cours [LIN1002 Connaissance de base en grammaire du français écrit \(hors programme\)](#) ne fait pas partie du cheminement académique de l'étudiant et a le statut de cours obligatoire tout en étant considéré hors programme.
- Tout étudiant peut demander à la direction du programme à être exempté du test de vérification des compétences linguistiques en français écrit s'il a déjà réussi un test équivalent ou le cours [LIN1002](#) ou un cours équivalent.

\* Seul l'un de ces cours ASS1351, ASS1402 ou COM1153 peut être autorisé au même trimestre (automne et hiver seulement) que le cours stage DDM3501 si toutes les exigences du programme sont satisfaites.